

Commune de MARLY
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/2024

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Nombre de conseillers élus	: 33
Nombre de conseillers présents	: 22
Nombre de conseillers absents excusés	: 11
Nombre de conseillers ayant donné procuration	: 10
Nombre de conseillers absents non excusés	: 00

Sous la présidence de Monsieur Thierry HORY, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. IGEL, Mme CASCIOLA, M. HIRSCHHORN, M. PAULINE, Mme BOCHET, M. SCHWICKERT, M. MENDES TEIXEIRA, Mme LEBARD, M. BIEBER, Mme HANSE, M. MADELLA, Mme HAZEMANN, M. HOUNNOU, Mme GATTO, M. RIVET, Mme LARCHER, M. NOWICKI, M. SURGA, M. MOREL, M. ROSE, Mme MOGUEN,

ETAIENT ABSENTS – excusés : M. LISSMANN (procuration à M. HORY), Mme JACOB VARLET (procuration à Mme CASCIOLA), Mme VUILLEMIN (procuration à Mme BOCHET), Mme GREEN (procuration à M. HIRSCHHORN), M. MAESTRI (procuration à M. TEIXEIRA), Mme MOREAU (procuration à Mme LEBARD), Mme BREISTROFF (procuration à M. SCHWICKERT), M. COLOMBO (procuration à M. IGEL), Mme NOEL (procuration à M. PAULINE), Mme LOUIS (procuration à M. NOWICKI), Mme GAUROIS (excusée).

ETAIENT ABSENTS – non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme GUENIER-DELAFFON, Directrice Générale des Services

Date d'envoi de la convocation : 26 mars 2024

1.3 - FINANCES LOCALES – BUDGET PRIMITIF 2024

Vote du budget primitif pour l'exercice 2024

Rapporteur : Mme CASCIOLA

Le maire soumet à l'assemblée municipale le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 – charges à caractère général	3 064 006,00	70 – produits des services et ventes diverses	964 000,00
012 – charges de personnel	5 350 000,00	73 – impôts et taxes	807 116,00
65 – charges de gestion courante	1 066 570,17	731 – Fiscalité locale	6 684 792,00
014 – atténuation de produit	47 000,00	74 – dotations et participations	907 673,00
66 – charges financières	85 000,00	75 – autres produits de gestion courante	30 000,00

67 – charges exceptionnelles	20 000,00	013 – atténuation de charges	60 000,00
68 – dotations aux provisions semi-budgétaires	1 500,00	76 – produits financiers	100,00
		77 – produits exceptionnels	3 000,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	9 634 076,17	RECETTES DE L'EXERCICE	9 456 681,00
002 – Déficit antérieur reporté		002 – Excédent antérieur reporté	2 454 946,87
TOTAL	9 634 076,17	TOTAL	11 911 627,87

OPERATIONS D'ORDRE			
023 – virement à la section d'investissement	1 797 551,70		
042 – Transferts entre sections	1 040 000,00	042 – Transferts entre sections	560 000,00
TOTAL Dépenses d'ordre	2 837 551,70	TOTAL Recettes d'ordre	

TOTAL Dépenses SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 471 627,87	TOTAL Recettes SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 471 627,87
---	----------------------	---	----------------------

**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			

10 – Dotations, fonds divers et réserves		10 – dotations et fonds propres Y compris article 1068	385 000,00
13 – Subventions d'investissement		13 – subventions	883 348,00
16 Remboursement d'emprunts	336 000,00	16 – dettes et emprunts	91 700,00
Dépenses d'équipement total c/ 204,20, 21 et 23	3 578 110,00	20 – Immobilisations incorporelles	
Restes à réaliser	1 063 246,15	Restes à réaliser	305 128,00
27 – Autres immobilisations financières		024 – Produits de cessions	11 560,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 977 356,15	RECETTES DE L'EXERCICE	1 676 736,00

OPERATIONS D'ORDRE			
040 – transfert entre sections	560 000,00	021 – virement de la section de fonctionnement	1 797 551,70
041 – transfert à l'intérieur de la section	50 000,00	040 – transfert entre sections	1 040 000,00
		041 – transfert à l'intérieur de la section	50 000,00
TOTAL Dépenses d'ordre	610 000,00	TOTAL Recettes d'ordre	2 887 551,70

TOTAL Dépenses de l'exercice	5 587 356,15	TOTAL Recettes de l'exercice	4 564 287,70
Déficit d'investissement reporté		Excédent d'investissement reporté	1 023 068,45

TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	5 587 356,15	TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT	5 587 356,15
--	---------------------	--	---------------------

Pris avis de la commission finances du 25 mars 2024,

L'exposé du rapporteur entendu,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité par 26 voix pour, et 6 contre (M. NOWICKI, M. SURGA, M. MOREL, Mme LOUIS, M. ROSE, Mme MOGUEN), **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessus. Il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes pour la section de fonctionnement à 12 471 627,87 € et pour la section d'investissement à 5 587 356,15 €.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 10 avril 2024
Pour extrait conforme, Marly, le 10 avril 2024

La secrétaire de séance

Lucie GUENIER DELAFON
Directrice Générale des Services



Le Maire

Frierry HORY

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, et L. 410-1 à L. 412-8 du code des relations entre le public et l'administration, la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31, avenue de la Paix - BP 51038 67070 Strasbourg Cedex - le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr) ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.